

L'an deux mille-vingt, le 2 du mois de novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué, le 28 octobre, s'est assemblé à Saint-Mesmin sous la présidence de Madame Anne ROY, Maire, pour la session ordinaire.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Espace public : Approbation des tarifs des droits de place pour l'année 2021

Délibération retirée

3. Tarifs encarts publicitaires 2021

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- FIXE les tarifs suivants, exceptionnels, au regard de l'année exceptionnelle (Covid19) suivants :

Tarif	Format page	Tarif 2021 par parution
A	1/18ème	50 €
B	1/8 page	115 €
C	1/4 page	235 €
D	1/2 page	450 €

- DECIDE d'imputer les recettes au budget principal (article 7488),
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

4. Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC) : avis

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet de règlement d'information sur les crues Maine et Loire aval,
- SOULIGNE l'intérêt d'un découpage de la Sèvre nantaise en deux tronçons,
- RAPPELLE par ailleurs l'importance de la crue de novembre 1960 pour la Sèvre nantaise en amont de Mortagne-sur-Sèvre, de retour 100 ans et plus importante que la crue de 1983 sur ce tronçon.

5. Mise à disposition gratuite de la salle du parc à l'association familles rurales dans l'attente des travaux du bâtiment à usage de Relais-Jeunes

Délibération retirée

6. Appel aux dons alpes maritimes : subvention exceptionnelle de solidarité au profit des sinistrés de ce département

Délibération retirée

7. Covid19/ confinement à compter du 30/10 : Motion de soutien aux commerces de proximité
Délibération ajoutée

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DEMANDE l'autorisation d'ouverture des commerces à la décision, à titre dérogatoire, du préfet et lorsque les conditions sanitaires le permettent (cadre sanitaire strict), à défaut,
- DEMANDE l'arrêt de distorsion de concurrence dans les commerces de détail ayant un rayon alimentaire, par la fermeture de leurs rayons de produits interdits à la vente par décret, afin de procéder au report des ventes des produits en concurrence à la fin du confinement.
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

8. Préemption /Acquisition d'un bien, sis 3, avenue des monts et 2 rue des platanes Saint-Mesmin (Vendée), aux conditions financières sur adjudication suite DIA n° 235

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE de se substituer à l'adjudicataire dans les mêmes conditions financières,
- DECIDE d'inscrire la dépense résultant de cette action soit inscrite au budget communal,
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

9. Dénomination d'une voie communale vers la parcelle AB 734

Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité,

- ADOPTE la dénomination « impasse Joseph Cousin ».
- CHARGE Madame la Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

10. Rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes (CCPP) : transmission

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- PREND ACTE de la transmission du rapport d'activités.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le **lundi 14 décembre à 19h.**

Affiché le lundi 9 novembre 2020



Anne RUY
Maire

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité auprès du secrétariat général de la collectivité, après validation du procès-verbal.
Merci de prendre rendez-vous.